

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 janvier 2025

---

RENFORCER LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS - (N° 845)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° 36

présenté par  
Mme Melchior

-----

**TITRE**

Compléter l'intitulé de la proposition de loi par les mots :

« faites aux femmes et aux enfants et permettre une meilleure réparation des victimes ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à modifier le titre de la proposition de loi afin de mieux reconnaître les victimes et d'exprimer l'objectif de leur réparation visé par cette proposition de loi